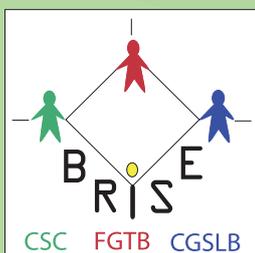


L'économie circulaire

OPPORTUNITÉS
ET NOUVEAUX
DÉFIS



FGTB-ABVV
Bruxelles-Brussel

TABLE DES MATIÈRES

L'économie circulaire, un changement de paradigme à anticiper



L'économie circulaire, un nouveau modèle économique



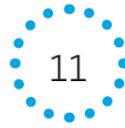
Des bénéfices attendus en matière d'emploi



Moins d'impacts sur l'environnement



Des opportunités pour les entreprises



Economie circulaire et action syndicale



Pour en savoir plus



L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE, un changement de paradigme à anticiper

Le réseau intersyndical Brise observe les évolutions des modèles économiques et note la multiplication des nouvelles formes d'économies qu'il espère plus solidaires, plus sociales, inclusives et circulaires. En effet, le système actuel ne répond pas entièrement aux besoins des citoyens tels que l'accès à l'éducation, à l'emploi de qualité, aux infrastructures culturelles, aux soins de santé, à une alimentation saine... et nous mène à des impasses environnementales et sociales. Nous devons donc réinventer un modèle qui ne prenne pas appui sur l'hyper-consommation des biens et des ressources, l'exploitation des travailleurs, la destruction des liens sociaux et la dégradation de l'environnement.

Au niveau politique, l'**économie circulaire** figure aujourd'hui au premier plan de l'agenda politique européen et de la Région de Bruxelles-Capitale, notamment grâce au **Programme Régional en Economie Circulaire (PREC)**¹. Ce sont les raisons pour lesquelles Brise s'est donné l'objectif, avec cette brochure, de rendre ce concept plus lisible pour l'ensemble de ses délégués et militants syndicaux. L'ambition est aussi de mieux anticiper les opportunités de ce nouveau paradigme pour les entreprises et les travailleurs - en matière de création

d'emploi, de formation, de services rendus ou d'impacts environnementaux - et des nouveaux défis à relever pour l'organisation du travail.

L'enjeu est de taille pour la Région bruxelloise où des millions de tonnes de matières sont importées et exportées chaque année. Conservées et revalorisées sur place, elles pourraient, dans un modèle d'économie circulaire, devenir autant de ressources créatrices d'emplois, locaux et variés. Des réglementations strictes en matière d'obsolescence programmée et de publicité devraient également permettre de limiter la pression sur nos ressources.

Du côté syndical, l'économie circulaire, comme l'ensemble des nouveaux modèles économiques émergents, nous mettent au défi de s'adapter aux nouveaux modes de fonctionnement en entreprise, d'anticiper les changements en matière d'organisation du travail et de concertation sociale. Le réseau intersyndical Brise et ses syndicats membres se veulent ainsi attentifs à ce que cette transition vers un nouveau modèle économique s'inscrive dans les valeurs que nous défendons telles que la démocratie, la solidarité, le respect de l'humain, l'émancipation et l'égalité.

1. <http://www.circulareconomy.brussels>

L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE, un nouveau modèle économique

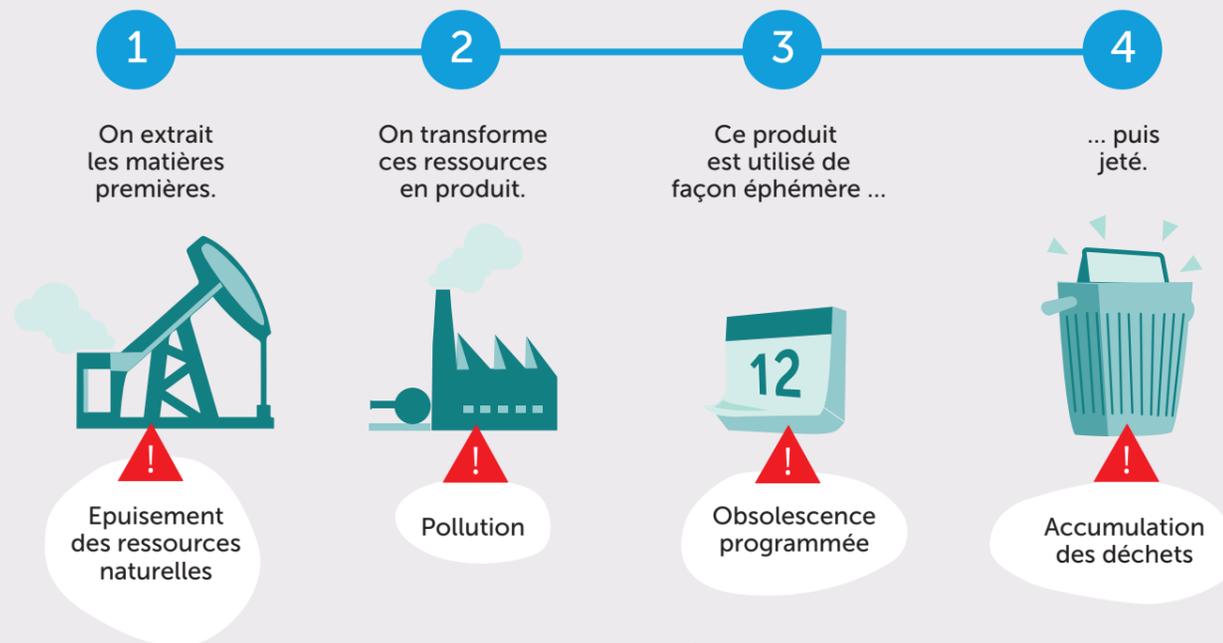
Et si, au lieu de jeter, le système permettait de réparer, recycler, réutiliser ou étendre la vie d'un produit dès sa conception ? Cette réflexion est au cœur du principe de l'économie circulaire qui propose de repenser nos modes de production et de consommation, pour optimiser l'utilisation des ressources naturelles et limiter ainsi les déchets générés.

Du linéaire au circulaire

« Produire – consommer – jeter » : nos modes de production et de consommation actuels reposent sur un modèle linéaire qui a de graves conséquences sur l'environnement.

L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE, UN NOUVEAU MODÈLE POUR DEMAIN

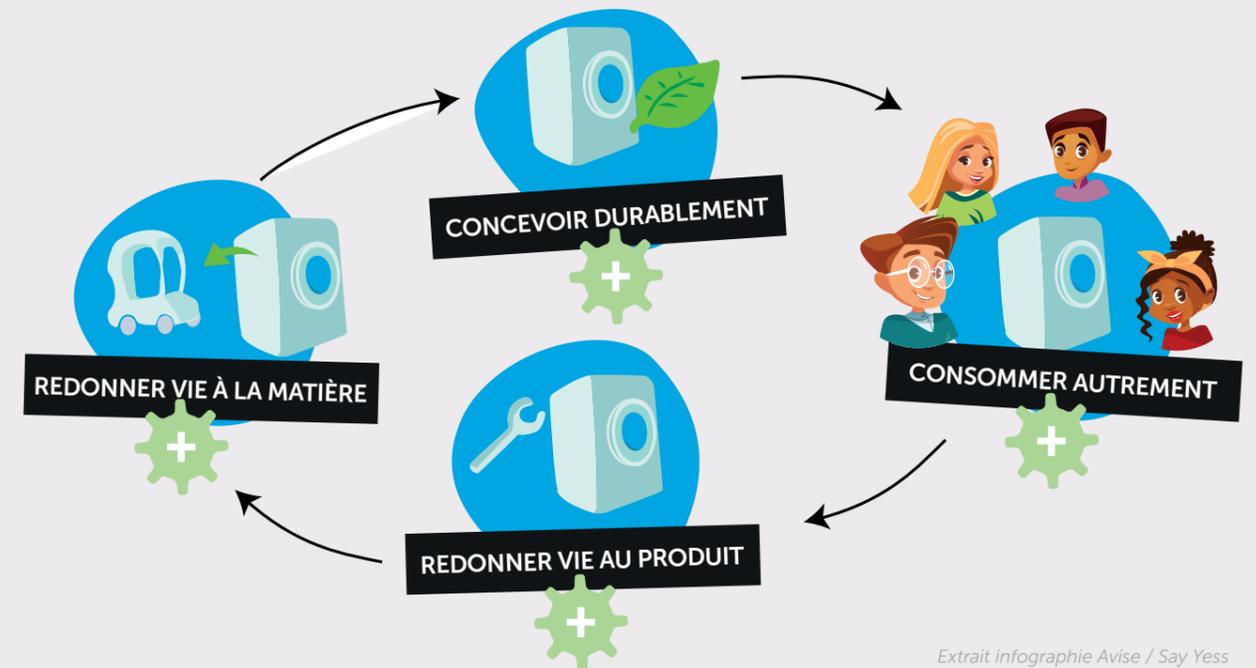
AUJOURD'HUI, UN SYSTÈME ÉCONOMIQUE LINÉAIRE



Extrait infographie Avise / Say Yess

« Récupérer- produire – consommer- réemployer » : basé sur un principe de circularité où les produits sont conçus pour durer et les déchets sont perçus comme des ressources, le principe d'économie circulaire permet de réduire les impacts environnementaux et de limiter le gaspillage des ressources naturelles.

L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE, UN NOUVEAU MODÈLE POUR DEMAIN



Extrait infographie Avise / Say Yess

Un système conçu pour être vertueux

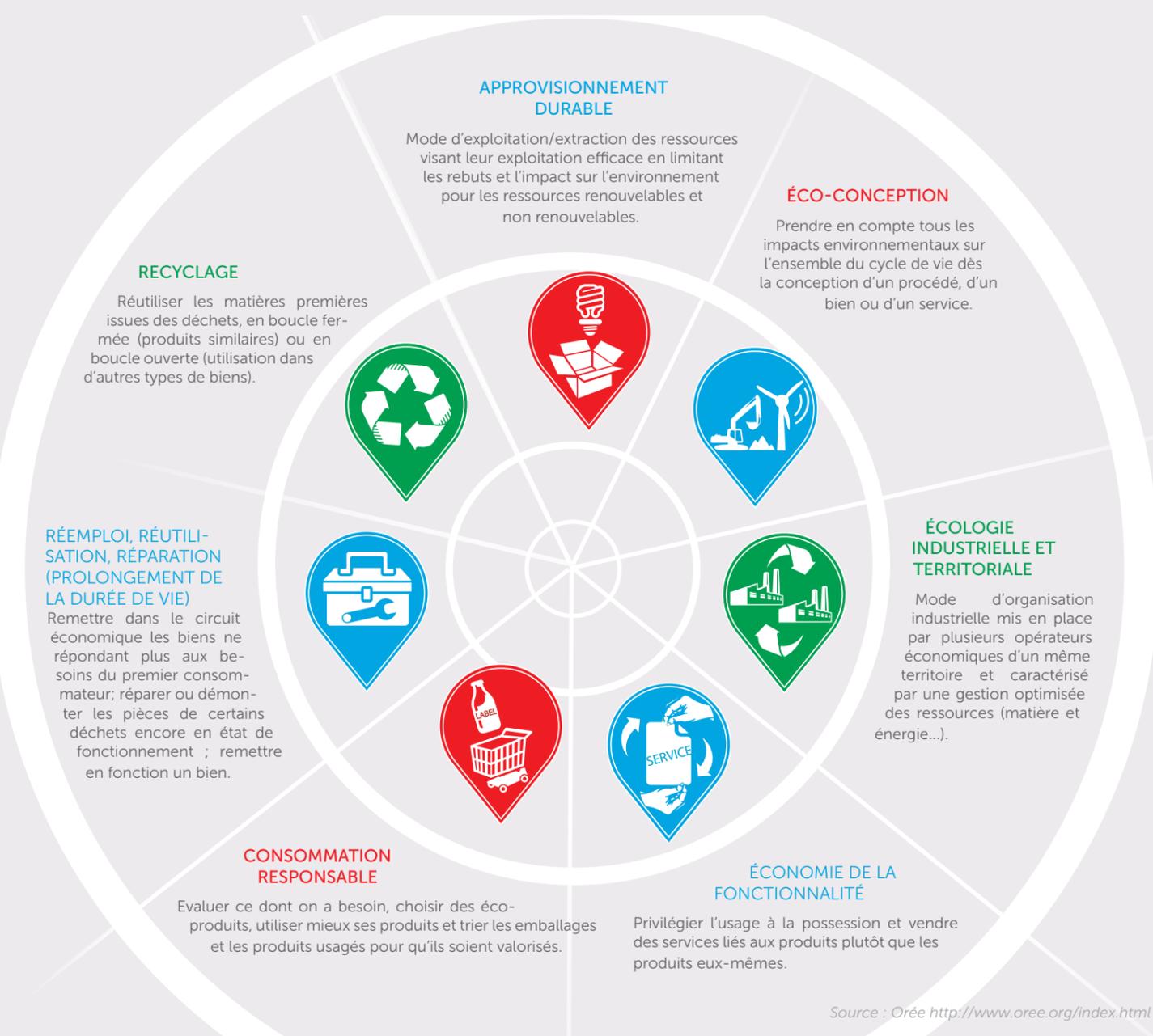
En découplant la consommation des ressources de la croissance, ce nouveau système économique d'échange et de production vise à augmenter l'efficacité de l'utilisation des ressources, diminuer les impacts sur l'environnement et augmenter le bien-être.²

Sept champs opérationnels

L'économie circulaire concerne de très nombreux secteurs d'activités et peut se décliner en 7 logiques de production et de consommation complémentaires qui, combinées, prennent sens et se renforcent mutuellement :

2. <http://www.circulareconomy.brussels>

LES 7 CHAMPS DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE... POUR REPENSER NOS MODES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION VERS UNE GESTION EFFICACE DES RESSOURCES



Source : Orée <http://www.oree.org/index.html>

DES BÉNÉFICES ATTENDUS en matière d'emploi

Avec une activité plus solidement ancrée sur le territoire, des nouveaux métiers, de nouveaux produits et de nouveaux services dans des secteurs variés, le développement de l'économie circulaire semble prometteur en matière de création d'emplois. Mais, comme toute transition, le marché du travail changera : certains emplois disparaîtront tandis que de nouveaux emplois seront créés.

Une économie plus locale

Alors que les délocalisations continuent de détruire de l'emploi en Europe, l'un des grands atouts du système de l'économie circulaire pour les travailleurs consiste justement à privilégier un principe de « proximité locale » et d'encourager les dynamiques territoriales pour diminuer l'impact des échanges et de la production. C'est d'ailleurs, notamment, la vocation de l'appel à projets Be circular³ qui soutient le développement de projets en économie circulaire, mais vise également à encourager la création d'emploi en Région de Bruxelles-Capitale.

De nouveaux emplois

Trois millions d'emplois pourraient être créés en Europe grâce à l'économie circulaire à l'horizon 2030 : c'est ce que révèle une étude commandée par la Commission européenne qui souligne l'énorme potentiel de ce nouveau modèle économique⁴. Pour la Belgique, on parle de 100.000 nouveaux emplois grâce à une économie circulaire croissante⁵.

Comment la circularité peut-elle contribuer à la création ou la pérennisation d'emplois ?

- Un des objectifs majeurs de l'économie circulaire est d'éviter le « gaspillage » : cela s'applique également dans le domaine des ressources humaines, en permettant aux élèves, aux étudiants, aux chercheurs d'emploi et aux travailleurs d'obtenir et de garder un emploi de qualité sur le territoire.
- L'économie circulaire conduit à la création de nouveaux métiers qui nécessitent le développement et l'acquisition de nouvelles compétences comme: la maintenance et l'entretien de produit-service, le démontage des matériaux et des produits en fin

3. <http://www.circulareconomy.brussels>

4. L'Europe sur la voie de l'économie circulaire : http://ec.europa.eu/environment/circular-economy/index_en.htm

5. Sources : SPF Économie, SPF Santé publique

de cycle, la préparation au réemploi ou la conception et la fabrication de nouveaux produits à base de matériaux récupérés.

- Pour prendre sa place dans un système circulaire, l'entreprise doit repenser son business model dans la durée: plus résiliente, mieux à l'écoute de son marché, elle a plus de chance de pérenniser ses activités, donc ses emplois.

L'exemple du recyclage et de la gestion des déchets

L'emploi dans ce secteur⁶ est en plein essor depuis déjà plusieurs années : 11,7% de travailleurs en plus entre 2011 et 2016 dont 80% sont ouvriers et 90% sans diplôme. Et le nombre d'emplois dans ce secteur connaîtra encore une forte progression dans les années à venir, du fait de l'augmentation des collectes sélec-

tives pour recycler et récupérer les déchets qui deviendront des ressources : sous forme de produits réutilisés, de produits recyclés en nouveaux produits, ou d'énergie. Les entreprises du recyclage et de la gestion des déchets jouent donc un rôle crucial dans le nouveau modèle, et conduiront à la création d'emploi.

Des services plus que des produits

Une bonne façon de réduire l'impact de la production et de la consommation consiste à proposer un service plutôt qu'un produit. Basé sur la fonctionnalité, ce modèle implique de disposer d'une main d'œuvre souvent locale.

Des exemples prometteurs

Michelin propose désormais à ses clients disposant d'une flotte de poids-lourds d'acheter un kilométrage plutôt que des pneumatiques, tout comme Ricoh vend des volumes d'impression plutôt que des imprimantes. Ces solutions ont été développées en France respectivement 700 et 400 emplois additionnels et ont permis le développement d'un réseau d'opérateurs de proximité impliqués dans l'entretien et la réparation du matériel et des équipements.

6. Source : étude de Go4Circle - asbl Fédération des entreprises de l'Économie Circulaire <https://go4circle.be>

Des secteurs variés

Grâce à une enveloppe de plus de 3,3 millions d'euros, le Gouvernement bruxellois a déjà soutenu, au travers d'appels à projets, 70 entreprises, start-ups et PME depuis 2016. Les secteurs concernés par le développement d'un modèle circulaire vont de la production alimentaire à la construction en passant par la logistique, le recyclage, le design et le commerce⁷.

Un fort potentiel dans le secteur de la construction

A Bruxelles, la construction est le premier secteur en matière d'emploi, avec 20.300 travailleurs, dont 13.000 salariés et plus de 7.000 indépendants⁸. Ce secteur fragmenté qui subit fortement les effets du dumping social connaît une importante rotation de personnel, conjuguée à une pénurie récurrente de main d'œuvre qualifiée. Il représente pourtant un vaste potentiel de développement. En effectuant une transition du linéaire au circulaire, le secteur de la construction pourra pérenniser les emplois actuels et mettre à l'emploi des Bruxellois.



© Photo Shutterstock

7. Source : Bruxelles Environnement

8. cf. « Le secteur de la construction à Bruxelles : constat et perspectives : vers une économie circulaire » - www.circulareconomy.brussels

MOINS D'IMPACTS sur l'environnement

De nombreuses entreprises s'efforcent déjà de réduire leurs impacts sur l'environnement ou de limiter leurs consommations de ressources naturelles. Mais le modèle économique de base reste essentiellement linéaire, partant de l'extraction de ressources et finissant par des déchets, avec des conséquences dramatiques sur l'environnement et l'épuisement des ressources. A toutes les étapes du processus de production et de consommation, les entreprises peuvent faire évoluer ce modèle vers une économie circulaire, ce qui va permettre de réduire drastiquement ses impacts.

Moins de matières premières et d'énergie

En intégrant la protection de l'environnement dès la conception d'un produit (bien ou service), la phase « d'éco-conception »⁹ vise à réduire les impacts sur l'environnement tout au long de son cycle de vie, depuis l'extraction des matières premières jusqu'à sa fin de vie, en passant par sa production, sa distribution et son utilisation.

Des tapis fabriqués à partir de matériaux en fin de vie

Fabriquant de tapis à partir de matériaux en fin de vie, le groupe Desso considère que les produits doivent être conçus, dès le départ, dans une perspective de recyclage pour, en fin de vie « être réemployés à la création de quelque chose de neuf, pour retourner soit à la terre, soit à l'industrie pour être recyclés indéfiniment ». Desso déclare ainsi : « D'ici 2020, nous passerons d'une économie linéaire à une économie circulaire. Dans cette optique, les produits sont conçus pour pouvoir être désassemblés à la fin de leur vie. Les matériaux sont réutilisés ou recyclés. Cette stratégie rendra Desso plus rentable et moins sensible à la raréfaction des ressources à long terme. Elle nous permettra également de respecter les normes strictes que nous nous imposons en matière de responsabilité environnementale »¹⁰.

9. L'écoconception est un terme désignant la volonté de concevoir des produits respectant les principes du développement durable et de l'environnement, en préférant l'utilisation de ressources renouvelables, exploitées en respectant leur taux de renouvellement et associées à une valorisation des déchets qui favorise le réemploi, la réparation et le recyclage.

10. <http://fr.desso.be/desso/groupe-desso>

Moins de déchets, plus de ressources

Rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme ! C'est le principe de transition vers une économie plus circulaire. Car les objets et biens consommés au quotidien se composent de matières premières, qu'elles soient primaires (issue de l'exploitation et de l'extraction) ou secondaires (issue du recyclage). Une fois consommés et arrivés en fin de vie, ces objets ou ces biens peuvent souvent être valorisés : soit en leur donnant une seconde vie, soit en récupérant les matières premières qui les constituent. Nos déchets sont alors avant tout des gisements de matériaux, donc des ressources à valoriser. C'est pourquoi la transition vers l'économie circulaire implique aussi une meilleure gestion des déchets.

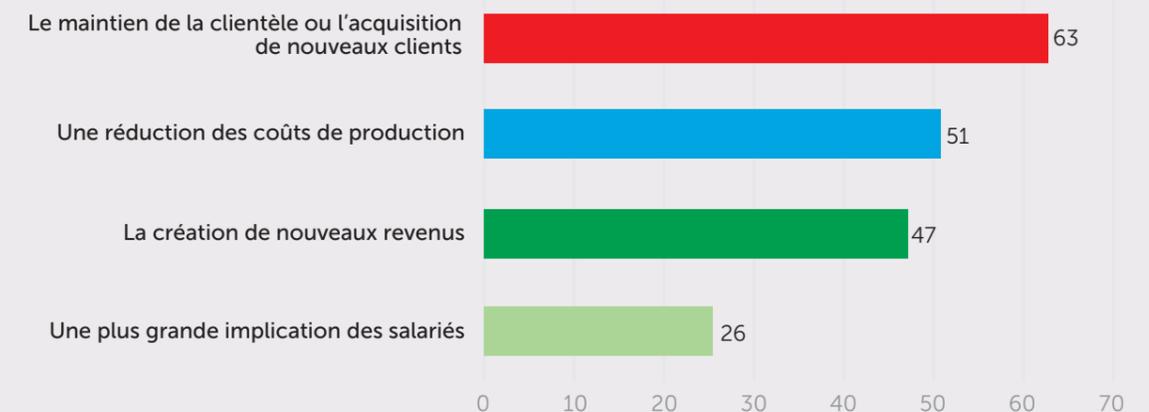


© Photo Desso Tarkett

DES OPPORTUNITÉS pour les entreprises

Le modèle circulaire ne présente pas uniquement des opportunités sociétales. Il pourrait bien se révéler être très profitable pour les entreprises aussi bien en termes de réduction des risques que de rentabilité, d'innovation et de réputation.

L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE PERMET



Raisons pour lesquelles l'économie circulaire représente une opportunité pour les entreprises dans les années à venir - Les résultats du premier baromètre de l'Économie Circulaire en Région bruxelloise - septembre 2017

Pour gérer les risques d'approvisionnement

La raréfaction des matières premières est une réalité à laquelle l'entreprise doit impérativement s'adapter. La transformation des déchets en matières premières permet justement à l'entreprise de sécuriser l'approvisionnement, tout en la protégeant de trop grandes variabilités des prix d'achat. L'entreprise sera ainsi moins dépendante à l'égard de ses fournisseurs de matières premières et aura une plus grande maîtrise de sa marge brute.

Le gain de productivité

A partir de l'analyse de cycle de vie, l'approche d'éco-conception de l'économie circulaire cherche à rationaliser la conception des produits pour en réduire l'impact environnemental. Toute la chaîne de production est donc passée en revue pour limiter les sources de déchets et de pertes énergétiques. En optimisant les étapes de production, l'entreprise diminue ses coûts énergétiques et de production.

En termes d'innovation et de business model

L'économie circulaire incite les entreprises à transformer leurs modes de production et à accompagner le changement des modes de consommation et d'usage chez leurs clients. A l'ère où l'innovation représente un élément clé pour garantir ses parts de marché, repenser son business model devient une source d'avantage concurrentiel.

Répondre à la prise de conscience écologique des consommateurs

Limiter l'impact environnemental devient une véritable préoccupation chez les consommateurs et les clients. Les comportements de nombreux d'entre eux ont évolué en faveur d'un développement durable, notamment en matière d'achat. L'économie circulaire aide les entreprises à répondre à ces nouvelles attentes et améliore leur réputation. En plus de renforcer les démarches de responsabilité sociétale des entreprises (RSE) déjà en cours, la logique circulaire devient une source de différenciation et d'avantages compétitifs.

Attirer de nouveaux talents

Le nouveau modèle économique dessiné par l'économie circulaire attire ceux qui feront le monde de demain, très sensibles à la question du sens de leur activité professionnelle. Un modèle soutenable et responsable est un argument supplémentaire pour recruter et garder de jeunes collaborateurs.

Développer de nouveaux partenariats

Les nouveaux modèles circulaires impliquent souvent de nouveaux types de partenariats entre acteurs privés, publics ou associatifs. Uniques, souvent localisés, ils conduisent à la définition d'un système de production difficilement imitable et donnent ainsi, à long terme, un avantage concurrentiel aux partenaires.

La revalorisation du bois de chantier

L'atelier bois de la Ferme Nos Pilifs (Entreprise de Travail Adapté) utilise désormais les déchets de bois des chantiers des Entreprises Jacques Delens. Pour améliorer le processus de récolte

et de stockage, Nos Pilifs va investir dans des barres métalliques déposées sur les chantiers. En facilitant l'entreposage et l'enlèvement du bois, ces espaces de stockage vont permettre d'augmenter les quantités de bois récupérées et revalorisées sous différentes formes du nichoir à mésange à la cabane de jardin. Bel exemple de partenariat fructueux au service d'une plus grande circularité !

© Photo Atelier Nos Pilifs



De nouvelles organisations du travail

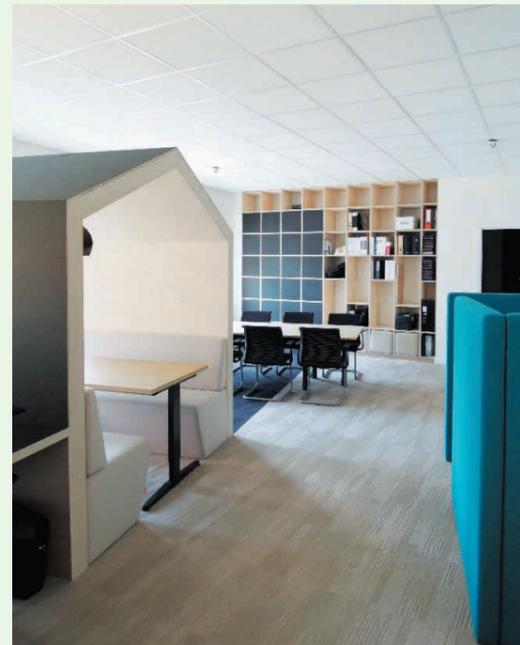
L'économie circulaire amène à revoir les modèles d'organisation du travail pour la rendre plus agile et plus efficiente. Cela s'accompagne parfois de nouveaux espaces de travail qui permettent d'améliorer le bien-être au travail.

Nouveaux espaces, nouvelle organisation

Pour le déménagement de son siège, Spadel a fait appel à NNOF, une entreprise spécialisée dans l'aménagement et la transformation des environnements de travail et ce dans une démarche circulaire. Chez NNOF, « l'ensemble de l'ancien mobilier d'une entreprise qui souhaite modifier son aménagement est récupéré, amélioré, recyclé. Tout est transformé grâce aux designers ». Spadel voulait une dynamique de collaboration plus grande, plus souple et un cadre plus moderne. Avec le concept One Table, les salariés travaillent désormais autour d'une même longue table autour de laquelle viennent s'imbriquer des salles de réunions et des espaces de travail. En visant une collaboration accrue et le développement d'un sentiment d'appartenance à

une seule et même équipe, c'est tout le processus de travail qui a été révisité.

© Photo mobilité NNOF



Que fait la région ? Le PREC en bref



Adopté par le Gouvernement bruxellois en mars 2016, le PREC (Programme Régional en Economie Circulaire) a vocation de faire passer la Région d'une économie linéaire à une économie circulaire. Conformément à la Stratégie 2025 du Gouvernement, l'ambition est ainsi de dynamiser l'économie bruxelloise. Par cette approche volontaire de gestion efficace de ses ressources, la Région veut aussi s'affirmer comme un territoire européen particulièrement innovant et précurseur en matière de politiques publiques de soutien à l'économie circulaire.

Co-piloté par Bruxelles Environnement, Hub Brussels (anciennement Impulse),

Innoviris et l'Agence Bruxelles Propreté, le PREC vise à :

- Transformer les objectifs environnementaux en opportunités économiques ;
- Ancrer l'économie à Bruxelles, afin de produire localement quand c'est possible, réduire les déplacements, optimiser l'utilisation du territoire et créer de la valeur ajoutée pour les Bruxellois ;
- Contribuer à créer de l'emploi.

La construction, les ressources/déchets, la logistique et le commerce et l'alimentation ont été définis comme les 5 secteurs prioritaires pour la stratégie régionale en économie circulaire.

Lauréats Be Circular 2017 © Photo Bruxelles Environnement



ÉCONOMIE CIRCULAIRE et actions syndicales

En tant que représentant syndical, il est important de comprendre l'évolution prise par l'entreprise dans le cadre d'une stratégie d'économie circulaire et de s'assurer que le gain, considérable pour l'entreprise, concerne aussi les travailleurs. Le changement de modèle économique implique en effet de repenser les procédures, l'organisation ainsi que de nouvelles consignes de travail. Certains aspects méritent donc une attention particulière :

L'emploi

Les gains de productivité doivent en priorité se traduire par la préservation ou la création d'emplois de qualité et dans l'investissement de nouveaux matériels qui facilite le travail et pérennise l'emploi. Ces emplois doivent concerner l'ensemble des niveaux hiérarchiques et de qualification dans l'entreprise. Ces gains sont redistribués en majeure partie aux actionnaires ou si leur gestion mène à une forme de précarisation, alors on ne peut parler d'avancées sociales.

La santé

Les principes de l'économie circulaire peuvent être des alliés dans la prévention des risques. Les produits dangereux sont remplacés par des produits moins nocifs pour la santé et l'environnement, y compris chez les sous-traitants. Cependant, les précédents en matière de responsabilité sociétale des entreprises regorgent d'exemples où le discours théorique est en complet décalage avec la réalité. Travailleurs et délégués syndicaux doivent donc rester vigilants pour vérifier la réalité des mesures mises en œuvre sur le terrain.

La réglementation

L'économie circulaire doit encore démontrer qu'elle est une réelle alternative, et non une opération marketing de « l'économie verte ». Cela doit donc se traduire par des réglementations, à revoir ou à renforcer, en matière de tri et de commerce des déchets. Les normes de travail décent doivent également être d'application dans tous les pays. Il s'agit, en particulier, de rester attentif à l'aspect santé et sécurité des futurs dispositifs car, sous couvert du programme de simplification administrative REFIT, l'Union européenne a tendance à affaiblir en même temps sa réglementation en matière de santé et de sécurité. Il ne faut donc pas attendre de nouvelles réglementations : nous avons les outils nécessaires pour agir et il est de notre responsabilité syndicale et citoyenne de les utiliser activement.

L'innovation

Les employeurs n'ont pas l'exclusivité de l'innovation en matière de circularité. La concertation sociale est l'outil idéal pour tester des idées, débattre, mesurer l'impact social sur les travailleurs et, finalement, décider de porter ensemble l'un ou l'autre projet innovant.

Les besoins d'information des travailleurs et les organes de consultation

Le rôle de l'équipe syndicale est de suivre les projets en matière d'économie circulaire mis en œuvre au sein de son entreprise et d'y intégrer une dimension sociale forte.

Au Conseil d'Entreprise (CE) :

Les représentants au CE ont la possibilité de s'informer et d'agir en demandant, par exemple :

- Notre entreprise est-elle concernée par un projet d'économie circulaire ?
- Si elle n'est pas encore concernée, pourquoi ne pas étudier la question, évaluer le potentiel ?
- Si, au contraire, des projets sont à l'étude, quels sont-ils ? Quels sont leurs impacts prévus sur l'emploi et les conditions de travail ?
- Qu'est-ce qui est mis en place pour vérifier si les conditions de travail dans la filière sont compatibles avec les normes de travail décent ?
- Sur base des informations économiques et financières, annuellement traité au CE : Quelles sont les aides financières reçues par la région pour les innovations de l'EC ?

Au Comité pour la Prévention et la Protection au Travail (CPPT) :

Les représentants sont invités à vérifier les conséquences de la circularité de la production en matière d'organisation et de conditions de travail en posant, par exemple, les questions suivantes :

- Quels sont les déchets de l'activité, leurs coûts d'élimination, les possibilités de valorisation ?
- Quelles seraient les conséquences pour la production en matière de risques au travail ?
- Quels sont les produits ou matériaux de substitution susceptibles de remplacer les produits dangereux ou nocifs dans l'entreprise ou sa chaîne de production ?
- Quelle est la part actuelle d'énergie renouvelable dans la production et comment l'entreprise pourrait-elle la développer ?

En Délégation Syndicale (DS)

Les délégués ont la possibilité d'informer les travailleurs et de réfléchir sur les impacts éventuels de l'organisation de travail en articulation avec le CE et/ou CPPT.

Ils peuvent :

- Informer les travailleurs sur le concept d'Economie Circulaire et ses impacts possibles;
- Négocier des meilleures conditions de travail ou d'adaptation de travail.
- Évaluer les investissements qui seraient susceptibles de générer des gains ou des économies pour l'entreprise (consommation d'eau, d'énergie, traitement des déchets...)
- Interroger comment les gains pourraient être redistribués.



Réunion Réseau Brise @ Photo Brise

POUR EN SAVOIR PLUS

A propos de l'économie circulaire

Ellen Mac Arthur Foundation - www.ellenmacarthurfoundation.org

Circle Economy - www.circle-economy.com

Programme BeCircular de la Région Bruxelles Capitale (PREC) - www.circulareconomy.brussels

Synthèse de la politique européenne en matière d'économie circulaire :

http://europa.eu/rapid/press-release_IP-15-6203_fr.htm

Association des Villes et Régions pour l'économie circulaire (ACR+) :

www.acrplus.org

Les résultats du premier baromètre de l'Economie Circulaire en Région bruxelloise

<http://www.greentechbrussels.be/prec-les-resultats-du-premier-barometre-de-leconomie-circulaire-en-region-bruxelloise>

Projet Irisphère financé par le FEDER :

<http://www.irisphere.be/l'economie-circulaire.html>

La position des fédérations d'entreprises

Go4 Circle - <https://go4circle.be/>

FEB - http://www.vbo-feb.be/en/publications/magazine-reflect-de-la-feb--leconomie-circulaire-un-levier-pour-votre-entreprise_2015-05-05/

Les positions syndicales

IndustriAll – European Trade Union - Laurent Zibell, An industrialised Circular Economy An ambition for industrial trade unions in Europe - <http://www.industriall-europe.eu/Committees/IP/PolBrief/PB2016-03-CircularEconomyPolicy-EN.pdf>

Rise – Balises pour une action syndicale durable

<http://www.rise.be/files/library/Publications/Balises-pour-une-action-syndicale-durable/FICHE20-ECOCIRCU.pdf>

POUR ALLER PLUS LOIN

Contactez vos permanents Brise :

<http://www.brise-environnement.be/-Accueil->

RÉDACTION

Véronique Walbaum (21 Solutions)
Marcel van Meesche (21 Solutions)
Virginie de la Renaudie (ISIS-DiES)

COMITÉ DE RELECTURE

Réseau Brise :
Christina Hosszu (CSC)
Yael Huyse (CGSLB)
Kobe Martens (FGTB)

DÉPÔT LÉGAL

D/5762/2018/02 · Juin 2018

ÉDITEURS RESPONSABLES

Pour la CSC

Philippe VANSNICK, 19 rue Pléтинckx,
1000 Bruxelles.

Pour la CGSLB

Philippe VANDENABEELE, 8 Bd Baudouin,
1000 Bruxelles.

Pour la FGTB

Estelle CEULEMANS, 45 rue de Suède,
1060 Bruxelles.

*Imprimé avec de l'encre végétale
sur papier recyclé*

© Brise, juin 2018